

Mission Locale
PAYS DE CAUX
VALLÉE DE SEINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



MARIE FRANÇOISE LOISON

Présidente de la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine

L'année 2025 a été marquée par une dynamique particulièrement positive, portée par l'engagement de l'équipe et une forte capacité d'adaptation aux évolutions du contexte institutionnel.

Nous avons constaté une augmentation de l'accueil des jeunes, près de 3% au niveau des premiers accueils, traduisant à la fois une meilleure visibilité de nos actions, et une réponse adaptée aux besoins du territoire.

Cette tendance s'est accompagnée d'un renforcement des inscriptions à France Travail devenue obligatoire pour les publics jeunes accompagnés vers l'emploi dès janvier 2025 dans le cadre de la Loi Plein Emploi.
Notre participation aux nombreux projets territoriaux dans le cadre des Task force ont témoigné de notre investissement constant aux côtés des partenaires.

Nous avons sollicité les fonds européens pour répondre aux baisses de financements structurels, néanmoins le développement des projets financés par le Fonds Social Européen (FSE) ou le Fonds de Transition Juste (FTJ) ont constitué un axe structurant de notre activité. Même s'ils représentent un suivi et un contrôle important, ces projets ont permis d'élargir notre champ d'intervention et de consolider nos actions en faveur de l'inclusion.

L'année a également été marquée par notre participation à la boutique «l'échoppe créative» en partenariat avec la ville de Lillebonne, mettant en valeur l'innovation, le savoir-faire et l'esprit entrepreneurial des jeunes que nous soutenons au quotidien en adhérant aux valeurs des groupements de créateurs.

Nous avons cependant dû faire face à un contrôle de la chambre régionale de la cour des comptes, qui a mobilisé fortement la direction et l'équipe d'encadrement sur une période de trois mois, avec de nombreux échanges et ajustements. Le contrôle porte sur 6 années et se concentre sur le fonctionnement de la Mission Locale et le développement de projets, la gestion des dispositifs CEJ et PACEA, la mise en oeuvre de la Loi Plein Emploi et la place de la Mission Locale au sein des Task Force et Comités locaux pour l'emploi et l'utilisation des financements publics. Malgré cette charge importante, la structure a su maintenir la qualité de ses actions et faire preuve de rigueur et de professionnalisme. A ce jour deux recommandations ressortent du premier rapport :

- La nécessité de clarifier les orientations des publics vers le CEJ ou le PACEA
- La demande de mettre en place un système de contrôle qualité des saisies et commentaires sur les dossiers des jeunes

Au-delà de ces éléments, 2025 se distingue par le dynamisme et l'inventivité des équipes, qui ont su proposer de nouvelles approches et renforcer les partenariats existants dans de nombreux domaines d'intervention.

Pendant ces six dernières années, j'ai été très fière d'être la présidente d'une structure sérieuse et parfaitement intégrée dans l'écosystème du territoire, merci à l'équipe de direction sous la houlette de sa directrice Julie GILBERT D'HALLUIN , leur solide capitaine, merci au bureau et conseil d'administration toujours à l'écoute et à l'ensemble du personnel réactif à la mise en place des nombreuses mesures et dispositifs parfois aléatoires qui régissent notre quotidien !

L'année 2026 s'annonce comme une période de changements, avec des évolutions à anticiper tant sur le plan de la gouvernance, de la direction et d'un point de vue organisationnel et stratégique. Ces transformations seront abordées avec la même volonté d'innovation et d'adaptation qui a caractérisé notre action en 2025.

Je souhaite à l'équipe qui arrive de pouvoir continuer sereinement le chemin qu'avaient tracé mes prédécesseurs, longue vie à la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine !

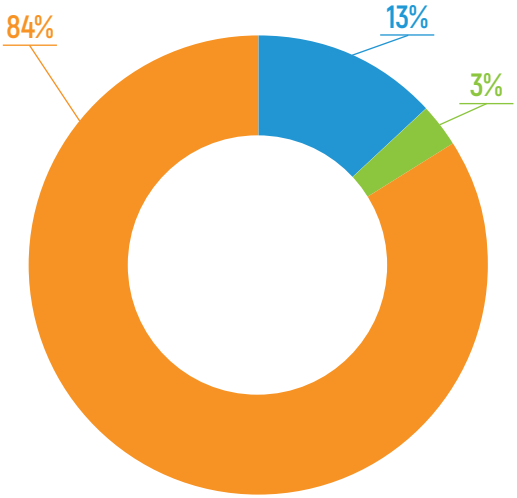
COMPTE DE RÉSULTAT 2025

LES PRODUITS :

2 723 485€

Total des produits 2025

- Subventions
- Mise à disposition
- Reprise de provisions (CEJ)

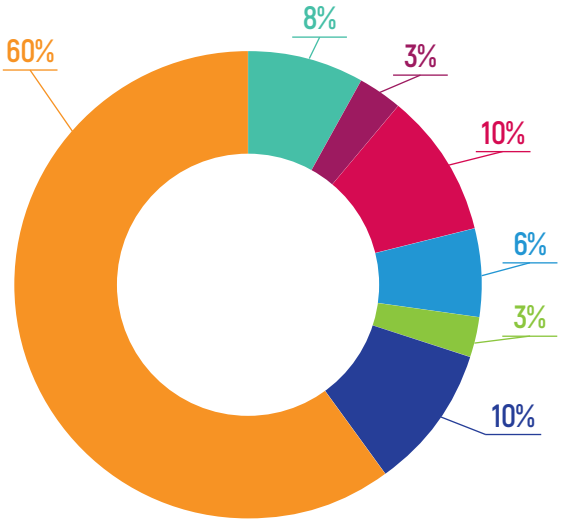


LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :

2 361 329€

Total des subventions 2025

- État
- Fonds Social Européen
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Collectivités + MAD
- France Travail
- Autres organismes

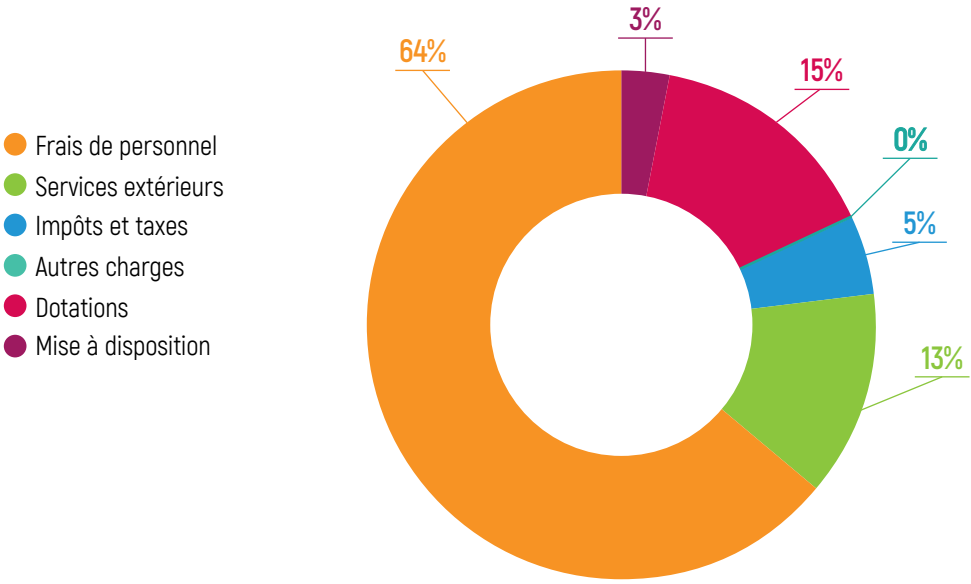


*En 2025, la subvention de fonctionnement attribuée dans le cadre de la CPO (État) a baissé de **7%** à laquelle s'est ajoutée une baisse du financement par jeune dans le cadre du CEJ (-7%)*

LES CHARGES D'EXPLOITATION :

2 676 936€

Total des charges 2025



Les frais de personnel représentent **64%** du total des charges.

Si on y ajoute les frais indirects de fonctionnement cela représente **70 %** du total des charges

Frais de personnel	1 703 886 €
Personnel intermédiaire	22 118 €
Impôts et taxes	132 037 €
Déplacements + contrat Auto-mission	11 778 €



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

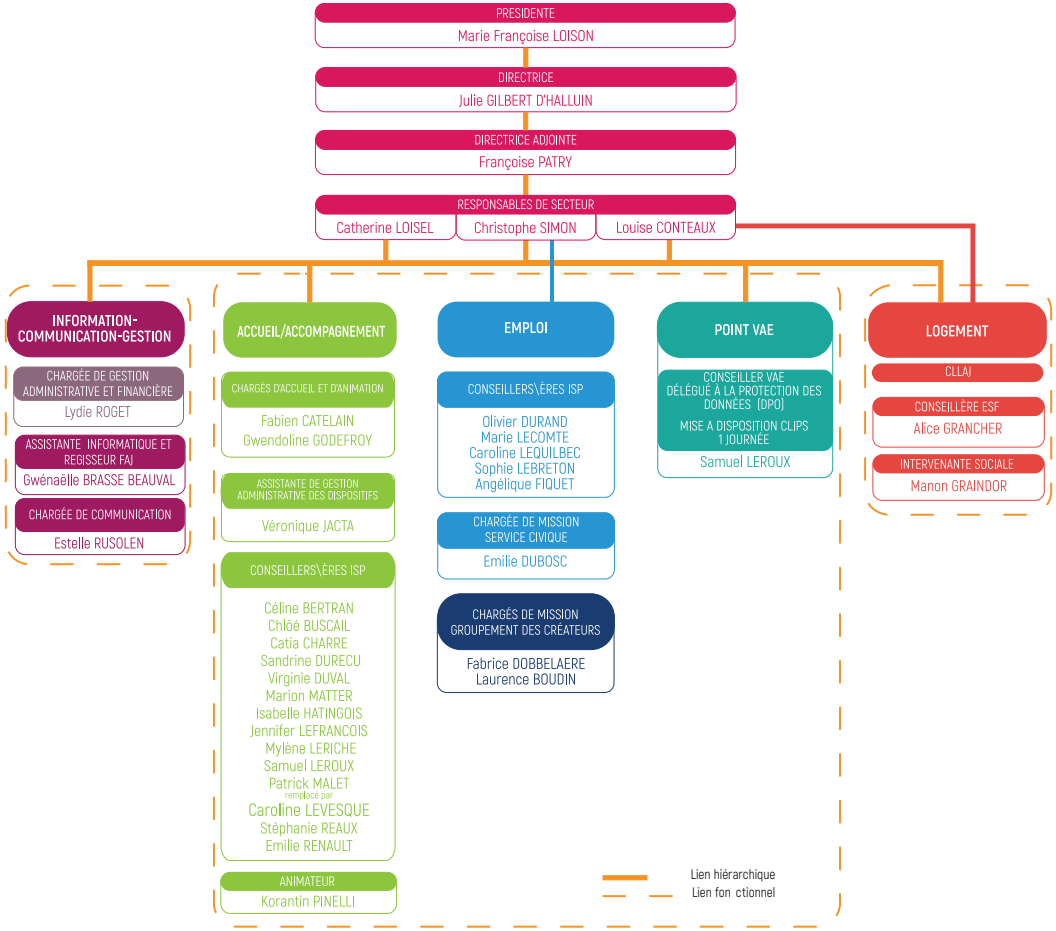
L'ETAT	**1 402 695 €**
Activité principale CPO	431 220 €
Contrat d'Engagement Jeune	857 100 €
Parrainage	24 665 €
Projet Prévention de la délinquance	3 500 €
Etat FIT - Résidences Autonomie	8 540 €
ALT	21 901 €
CEJ - Jeunes en rupture	49 861 €
Etat - ANCT QPV	5 908 €
FONDS SOCIAL EUROPEEN	**237 685 €**
Un jeune, un métier	126 420 €
Fonds de Transition Juste	55 762 €
Région « Projette toi et rallye ta formation »	55 503 €
LE CONSEIL REGIONAL	**72 636 €**
Activité principale	72 636 €
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL	**151 034 €**
Activité principale	27 488 €
Prévention des risques routiers	9 000 €
PST Jobs saisonniers	8 800 €
Accompagnement Social Jeunes (logement)	69 679 €
ASLL	30 235 €
FAJ Gestion	5 832 €
LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET EPCI	**235 293 €**
Caux Seine Agglo	132 000 €
Campagne de Caux	25 190 €
Mises à disposition de locaux et de personnel	78 103 €
FRANCE TRAVAIL	**72 684 €**
Sous-traitance	70 884 €
Avenir Pro	1 800 €
LES AUTRES ORGANISMES	**189 302 €**
CAF - Résidences Autonomie	20 000 €
Action Logement	11 000 €
MSA - Logement	3 500 €
Logement Logéo Seine	5 100 €
Loyers logement ALT	12 990 €
ASP CAE CUI	10 090 €
ASP Service civique	62 150 €
Partenaires Service Civique	620 €
Groupement des Créateurs	17 150 €
ARML / ARS Santé Jeunes CEJ	8 100 €
CLIPS Formation France VAE	21 000 €
Taxe d'apprentissage	15 766 €
Autres	1 836 €

*La Mission Locale a déposé des projets FSE qui sont en augmentation de presque **8%** en 3 ans*

La participation des collectivités locales reste stable.



ORGANIGRAMME



EFFECTIF

En 2025, l'effectif moyen est de **34,99** Equivalent Temps Plein (ETP) contre **37,15** ETP en 2024 et de 0,50 ETP de personne mise à disposition :

- **30 CDI** (28,7 ETP)
- **5 CDD** (5ETP) dont 2 ETP en Parcours Emploi Compétences (PEC)
- **4 jeunes** en mission de Service Civique
- **1 personne** mise a disposition (0,50 ETP) MJC J.Prével - Bolbec

Au 31 décembre 2025

35 SALARIÉS

*contre **39** en 2024*

On observe une baisse du nombre moyen d'ETP (2 postes supprimés et 4 salariés en moins) : du fait de la baisse des subventions, des mesures ont été anticipées (non reconduction de certains contrats à durée déterminée)

CHIFFRES CLÉS

3,6 % du poids régional

7,9 % du poids départemental

+ 2,9%

1847

jeunes accompagnés

*On constate une augmentation de 2,87% du nombres de jeunes accompagnés - soit **50** jeunes.*
*Cette hausse est de **0,6%** en Seine Maritime.*

RÉPARTITION PAR NIVEAU



DÉFINITION DES NIVEAUX DE NOTRE LOGICIEL NATIONAL I MILO

Un «niveau» peut avoir une valeur de niveau I jusqu'au niveau VI.
Il peut être «scolaire» ou «validé»
- Niveau validé : dernière certification obtenue (la plus élevée)
- Niveau scolaire : plus haut niveau de certification obtenue, sinon le plus haut niveau de classe atteinte (le niveau scolaire peut être supérieur au niveau validé)

Précisions :
- Niveau I : diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...
- Niveau II : Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.
- Niveau III : diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...
- Niveau IV : Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V : CAP ou BEP ou bien sorti de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.
- Niveau VI et V bis : sorti en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6ème à la 3ème); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

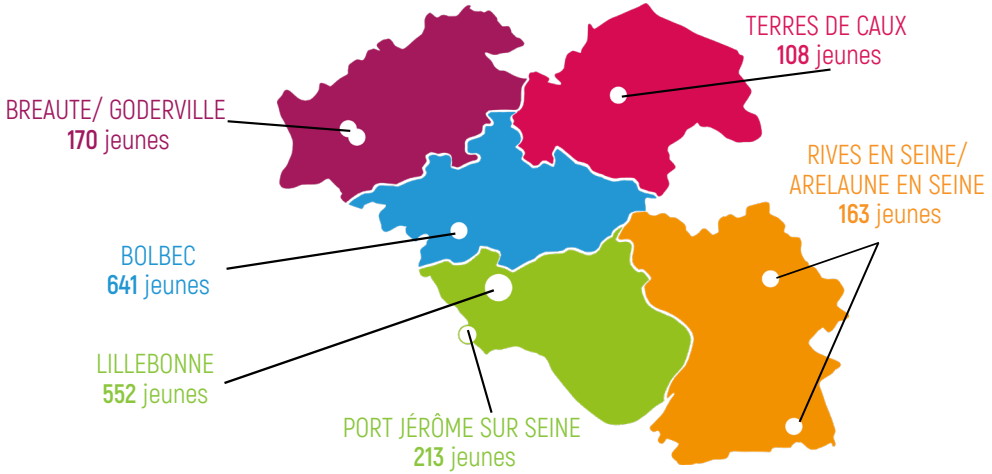
RÉPARTITION PAR ÂGE



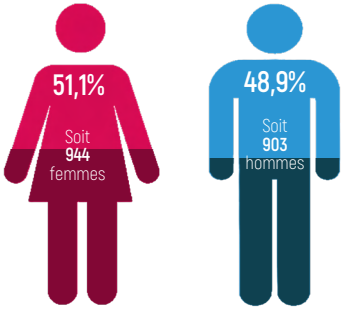
La majorité des jeunes accueillis se situe dans la tranche des 18/21 ans - identique à 2024



CARTE DU TERRITOIRE



RÉPARTITION PAR GENRE



On constate une augmentation de l'accueil des jeunes hommes et particulièrement sur le secteur de Bolbec. Toutes les antennes sauf celle de Terres de Caux, voient leurs accueils légèrement augmenter.



PREMIERS ACCUEILS

3,1 % du poids régional

7,4 % du poids départemental

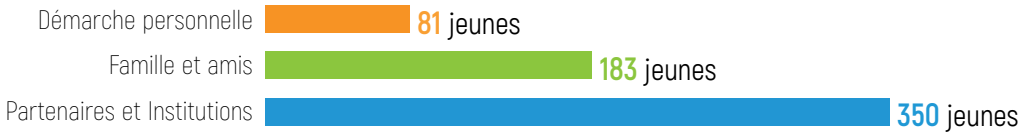
+ 2%

614

jeunes nouvellement accueilis

On constate une légère augmentation de 2% contre 4,1% au niveau Régional. Les jeunes ont davantage été orientés par les partenaires et institutions, cela s'explique par la mise en oeuvre de l'inscription systématique à France Travail en fin d'année.

ORIGINE DE LA VENUE



EN RÉSUMÉ ...

50,8 % de niveaux V et infra

38,8 % sont titulaires du permis de conduire

49,8% de femmes

78,7 % sont hébergés dans la famille

10,1 % sont sans logement fixe ou hébergés par des amis

11,2 % sont en logement autonome

Les données montrent une légère progression sur plusieurs indicateurs.

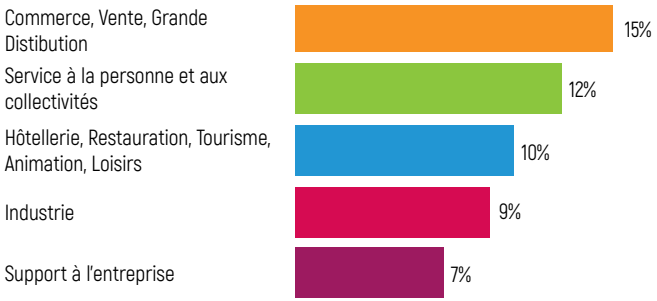
Le niveau moyen des jeunes de niveau V et infra atteint 50,8% contre 42% précédemment.

La part des titulaires du permis de conduire augmente légèrement (52,2% contre 49,8%).

Enfin la part des jeunes hébergés dans leur famille reste stable, passant de 77,1% à 78,7% témoignant d'une situation d'hébergement globalement inchangée.

Les autres indicateurs restent stables.

TOP 5 DES SECTEURS DEMANDÉS



ACTIVITÉ DE LA MISSION LOCALE



*En 2025, **351** jeunes ont intégré le dispositif PACEA contre 153 en 2024. L'inscription obligatoire dans un dispositif via France Travail explique en partie ces données. Par ailleurs, la mise en oeuvre du partenariat au sein du Lycée Pierre & Marie Curie a connu une forte progression avec **62** jeunes scolarisés (Avenir Pro). Les autres indicateurs demeurent globalement stables traduisant une continuité de l'activité.*

SITUATIONS DES JEUNES DÉMARRÉES DANS L'ANNÉE

1239* jeunes ont démarré une situation professionnelle

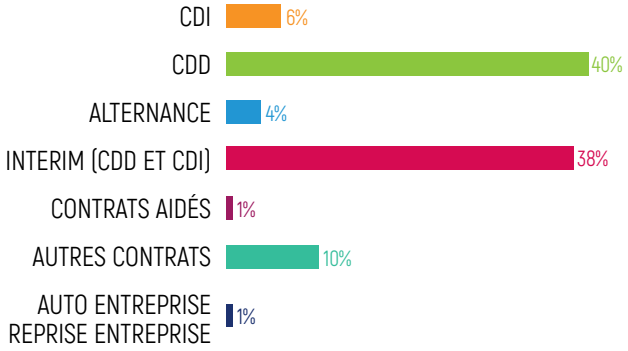
+ 5%

** un même jeune peut avoir eu plusieurs situations dans l'année*

TYPE DE SITUATION	NOMBRE DE JEUNES	NOMBRE DE SITUATIONS
Emploi	833 ↗	2693 ↗
Alternance	105 ↗	109 ↗
Scolarité / Formation	229 ↘	254 ↘
Immersion en entreprise	323 ↘	492 ↘
Service Civique	95 ↘	95 ↘

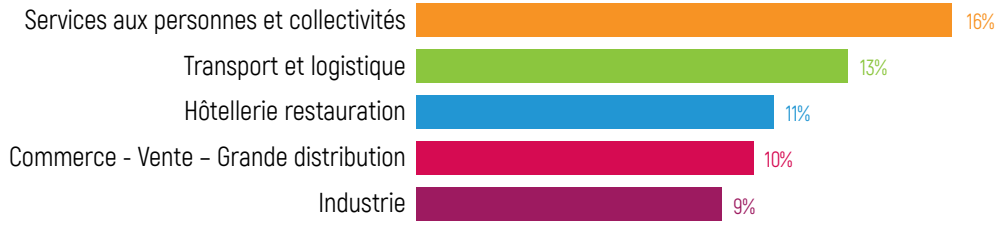
Le nombre de situations est en nette augmentation. Cela s'explique par une modification dans le système d'information (saisie DSN obligatoire) et mise à jour en fin d'année. Nous constatons une baisse du nombre de missions Service Civique dûe à la baisse de l'enveloppe nationale.*

SITUATIONS EMPLOI



La majorité des contrats restent les CDD et missions intérim

TOP 5 DES CONTRATS SIGNÉS PAR DOMAINES PRINCIPAUX



**DSN : Déclaration Sociale Nominative*

ACCÈS À LA FORMATION

205

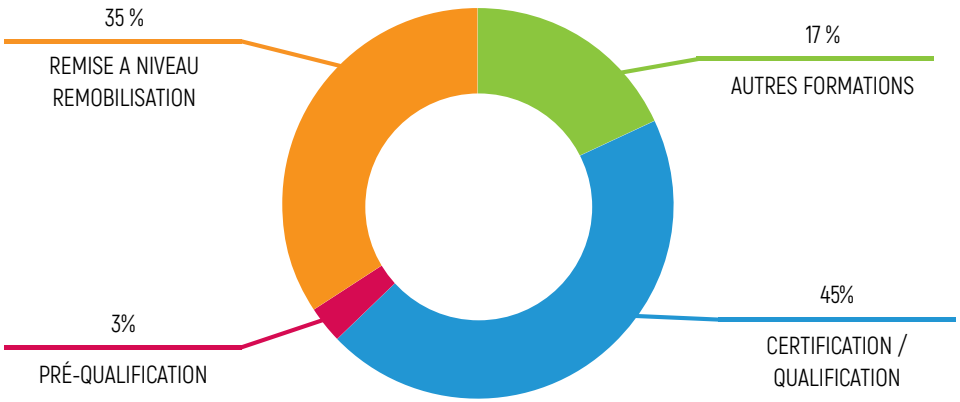
jeunes ont démarré une formation

TYPES DE FINANCEMENTS



Les jeunes intègrent majoritairement des formations certifiantes & qualifiantes mais souvent de courte durée (moins de 6 mois)

TYPES DE FORMATIONS



AIDES FINANCIÈRES MONTANT CUMULÉ/MOYEN

- **97** jeunes ont bénéficié du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour une moyenne de **407€**
- **135** jeunes ont bénéficié de l'allocation PACEA pour un montant moyen annuel de **273€**
- **837** jeunes ont bénéficié de l'allocation CEJ pour un montant moyen annuel de **2467€**

Le montant moyen des aides financières est en augmentation sur les aides PACEA (+96%) et CEJ (+5%). Le FAJ reste stable.

ZOOM : RENFORCER LE PARTENARIAT POUR MIEUX LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT VERS UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

1 - La plateforme d'appui au décrochage

La loi pour une École de la confiance instituée en 2019 prévoit le droit, pour chaque jeune entre 16 et 18 ans, de pouvoir intégrer un parcours adapté à ses besoins. Elle s'inscrit dans une politique large, avec l'obligation de formation, visant à sécuriser les parcours des jeunes, depuis l'école maternelle jusqu'à l'insertion professionnelle.

Dans un premier temps, l'instruction interministérielle du 22 octobre 2021 précise que cette nouvelle mesure sera coordonnée, au niveau local, par les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), plateformes territoriales qui visent à repérer et accompagner les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni solution.

Leur rôle se voit donc renforcé par la mise en œuvre de l'obligation de formation des jeunes de 16/18 ans, diplômés ou pas, et le savoir-faire des acteurs traitant les situations des jeunes en décrochage scolaire.

De plus, les Missions Locales et les Centres d'Information et d'Orientation sont nommés co pilotes sur les territoires.

Ainsi, sur le Bassin Emploi Formation de Fécamp Lillebonne Yvetot (BEF FLY), les acteurs de la PSAD sont représentés par les acteurs locaux suivants :

- Les Centres d'Information et d'Orientation de Fécamp et Lillebonne
- Les Missions Locales intervenant sur les bassins de Fécamp (ML Le Havre Estuaire Littoral), Lillebonne (ML du Pays de Caux Vallée de Seine) et Yvetot (ML Caux Seine Austreberthe)
- La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)
- Le réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE)
- L'agence Régionale de l'Orientation et des Métiers (AROM) de Normandie

La PSAD du BEF FLY, co pilotée par la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine et le CIO de Fécamp, se réunit tous les mois afin de repérer les jeunes décrocheurs en vue de les contacter et de mettre en place un accompagnement rapide et adapté.



Durant l'année 2025, la PSAD s'est mobilisée autour de :

- 9 commissions pour l'étude les listes de jeunes décrocheurs
- Une intervention auprès des membres du réseau FOQUALE pour une présentation des actions menées et les évolutions de la réforme des Lycées Professionnels
- Un forum « Booste ton Avenir » à destination des jeunes en recherche de solutions pour la rentrée scolaire : retour en formation initiale, alternance, formation professionnelle…

Sur la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine, ce sont 174 jeunes mineurs inscrits à la Mission Locale en 2025, dont plus de 50 jeunes orientés par les CIO suite à un décrochage scolaire. Ce sont également plus de 50 jeunes identifiés sur la plateforme de suivi du décrochage RIO, dont un grand nombre a déclaré avoir trouvé un contrat en alternance. De même, le forum co construit et co animé avec les membres de la PSAD a permis de mobiliser une vingtaine d'intervenants et une quarantaine de jeunes en demande de formation, d'alternance ou d'emploi.

2 - Intervention dans les lycées professionnels

La réforme des Lycées Professionnels déployée depuis la rentrée scolaire de 2023 vise différentes mesures dont la création de nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée et incluant un partenariat renforcé avec le Réseau des Missions Locales :

- **Tous Droits Ouverts :** Dispositif qui concerne les élèves les plus fragiles, en priorité ceux de lycée professionnel, et qui vise à répondre à des situations qui ne trouvaient pas toujours de réponse adéquate et positive au sein des établissements, et/ou améliorer les réponses en termes de formation, de parcours et de délais de prise en charge. Sont ainsi mobilisés durant 4 mois tous les acteurs locaux de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi des jeunes dont les Missions Locales, pour une alliance éducative avec l'école.

- **Parcours Ambition Emploi :** Dispositif qui vise à sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au lycée professionnel. Il s'appuie sur un partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux de la formation et de l'insertion des jeunes réunis au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), tout particulièrement la mission locale.

- **Avenir Pro :** Accompagnement qui repose sur une coordination étroite entre les équipes pédagogiques et les conseillers des Missions Locales. Ensemble, ils proposent des solutions concrètes pour accompagner chaque jeune : des ateliers collectifs animés par les conseillers Missions Locales, pour aider les lycéens à mieux se connaître, à comprendre le marché du travail, à organiser leur recherche d'emploi et à préparer leurs entretiens ; des entretiens individualisés permettant un suivi personnalisé et un accompagnement au plus près des besoins de chaque élève et des évènements tout au long de l'année pour favoriser le développement de réseaux professionnels.

Durant l'année 2025, La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a co accompagné 7 jeunes dans le cadre du dispositif Parcours Ambition Emploi avec le lycée Pierre de Coubertin de Bolbec, 4 jeunes dans le cadre du dispositif Tous Droits Ouverts avec différents établissements du territoire et elle a également animé des ateliers dans le cadre du dispositif Avenir Pro auprès de 5 groupes de jeunes en Terminale CAP ou Bac Pro du Lycée Pierre et Marie Curie de Bolbec à partir de novembre 2025.

Grace à ces actions, le partenariat avec les établissements locaux de l'Education Nationale s'est fortement renforcé et a permis de lutter contre le décrochage scolaire et d'optimiser l'insertion sociale et professionnelle en réduisant notamment les temps d'errance.

Un partenariat réussi reconduit en 2026.





ZOOM : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

1. Contexte et évolution du dispositif

L'expérimentation France VAE, lancée en 2023, s'est progressivement généralisée. Depuis 2025, la plateforme vae.gouv.fr s'impose comme le point d'entrée quasi obligatoire pour toutes les démarches liées à la VAE – qu'il s'agisse des titres professionnels, diplômes d'État ou diplômes de l'Éducation Nationale, intégrés progressivement depuis mi-2025. Cependant, les agents du secteur public continuent à relever de la VAE « classique ».

2. Transformation du rôle du conseiller VAE

En 2025, le dispositif soutenu financièrement par Caux Seine Agglo et le CLIPS Formation a vu se modifier les activités : le conseiller VAE accueille pour informer sur le dispositif, l'orientation ou pas vers la VAE, le coût et le financement éventuel du parcours.

Le point relai conseil VAE s'appelle désormais **«Point VAE»**.

Les missions couvrent :

- L'accueil et l'information du public (en présentiel ou à distance).
- L'orientation vers la VAE, une formation, ou d'autres dispositifs (CEP, bilan, etc.).
- L'accompagnement à l'inscription sur les plateformes (vae.gouv.fr, CPF...).
- La validation de la faisabilité du projet.
- La recherche de financements (OPCO, employeur, Région, France Travail...).
- L'animation de prestations telles que « Cap Visibilité ».
- La préparation du passage vers les accompagnateurs de parcours.

Cette mutation suit la disparition des Points Relais Conseil (PRC), qui a nécessité de réorienter les publics normands vers d'autres structures (comme les CEP).

3. Bilan 2025 : activité et constats

Malgré un contexte instable, l'activité du Point VAE s'est maintenue sur deux jours par semaine.

Les points forts :

- Soutien actif des acteurs locaux.
- Bonne identification du dispositif et des interlocuteurs.
- Orientation claire et accueil souple (présentiel ou distanciel).
- Collaboration continue avec France Travail via la prestation Cap Visibilité.

Les points de fragilité :

- Suppression des PRC, créant un vide d'accompagnement local.
- Difficultés liées à la plateforme France VAE : évolutions fréquentes, incohérences.
- Transformations des certifications (ex : disparition des licences pro, réformes en cours).
- Coexistence de deux dispositifs VAE (classique et « France VAE ») entraînant confusion.
- Freins pour les publics peu à l'aise avec le numérique.
- Réactivité nécessaire sur la plateforme, parfois lourde à gérer.

Ce sont néanmoins 134 personnes qui ont pu être accueillies et aiguillées vers un parcours VAE (26 personnes) ou de la formation (32 personnes) ou du bilan de compétences (4 personnes).

4. Perspectives pour 2026

Une demande de financement est en cours par CLIPS Formation afin de poursuivre la mission du Point VAE à raison d'1 à 2 jours par semaine, garantissant une continuité du service public d'information et d'accompagnement dans un contexte encore en transformation.

ZOOM : PRÉVENIR LA RÉCIDIVE ET FAVORISER LA RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE)

La Mission Locale du Pays considère l'accompagnement des jeunes sous-main de justice, qu'ils soient suivis en milieu ouvert ou fermé, comme faisant partie intégrante de ses missions au service de la prévention de la récidive et de la réinsertion durable. Cette action vise à offrir à ces jeunes des perspectives concrètes d'insertion sociale et professionnelle, en mobilisant les ressources du territoire et en s'appuyant sur un réseau partenarial solide.

En 2025, l'engagement de la Mission Locale s'est intensifié avec l'élargissement de son dispositif d'intervention : **10 jeunes supplémentaires** ont bénéficié d'un accompagnement en milieu fermé, renforçant ainsi la continuité du suivi à leur sortie de détention.

En milieu ouvert, **27 jeunes**, dont 3 mineurs, ont été suivis dans le cadre d'un accompagnement personnalisé, articulant projet professionnel, remobilisation sociale et accompagnement vers l'autonomie. Au total ce sont 47 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement dont 36 nouveaux entrants.

Tout au long de l'année, la qualité du partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a permis d'assurer une coordination efficace entre les différents intervenants. Ces collaborations ont favorisé une approche globale des parcours, adaptée aux besoins et au rythme de chaque jeune.

En complément de ces actions, la Mission Locale a contribué à l'organisation d'un forum dédié à l'insertion au sein du centre pénitentiaire de St Aubin Routot. Cet événement, fédérant de nombreux partenaires institutionnels, associatifs ainsi que des entreprises ou agences d'emploi, a constitué un temps fort de mobilisation autour de la prévention de la récidive. Il a permis de présenter les opportunités de formation et d'emploi proposées sur différents territoires, tout en valorisant les dispositifs d'accompagnement existants.

Par cette démarche, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine confirme son rôle de pont entre le monde de la justice, de la formation et de l'emploi, et réaffirme sa volonté d'offrir à chaque jeune concerné une voie vers la réinsertion et la citoyenneté.



Image réalisée par Intelligence Artificielle (IA)

En 2025, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a poursuivi son action « Projette-toi et Rallye ta formation », dont l'objectif principal est de stimuler l'intérêt des jeunes pour la formation et de faciliter leur retour vers un parcours qualifiant.

Cette action bénéficie du soutien financier de la Région Normandie et du Fonds Social Européen et finance 1,15 ETP conseiller.

L'action s'est appuyée sur un large partenariat avec les organismes de formation du territoire : CLIPS Formation, Éducation et Formation, CEFAP, ECF Cotard, Naturapôle, IFAS et, sur Le Havre, le GRETA. L'ensemble des structures partenaires ont su proposer des accueils originaux et dynamiques, favorisant l'immersion et la découverte active des métiers.



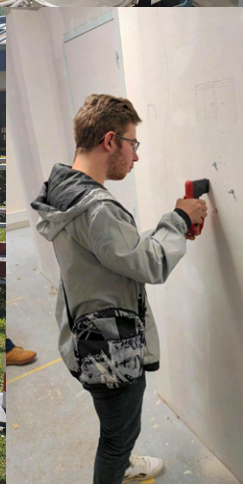
Exemple d'interventions réussies :

- Éducation et Formation, qui a mis en place plusieurs défis pratiques (sécurité, nettoyage des locaux, rangement du linge, échafaudage) ainsi qu'un quiz interactif de type Kahoot pour présenter les formations adultes. Le vainqueur de chaque session remportait une formation SST.
- L'UIMM, qui a proposé « L'Espace des Champions », composé de quatre défis autour de la maintenance industrielle, la chaudronnerie, la soudure et la tuyauterie.



Au total, ce sont **147 jeunes** qui ont participé à ce projet, majoritairement âgés de 16 à 21 ans. 15 visites de centres de formation ont été organisées, accueillant 93 jeunes, soit une moyenne de 6 participants par visite. En amont de chaque déplacement, un rallye découverte permettait aux jeunes d'explorer de manière ludique les formations et les établissements visités.





Parmi les jeunes qui ont participé, **45%** d'entre eux ont eu une solution d'emploi, de formation ou une mission de service civique dans les mois qui ont suivis.

Points forts

- Forte implication et mobilisation des centres de formation
- Activités variées, participatives et attractives
- Approche pratique, interactive et valorisante pour les jeunes

L'action est reconduite en 2026. Le contenu reste sensiblement le même avec toutefois une nuance, l'accompagnement renforcé vers la formation d'une vingtaine de jeunes.

ZOOM : LA SANTÉ, UN LEVIER POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de son accompagnement global, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a poursuivi en 2025 la mise en œuvre d'actions de santé visant à assurer la prévention, la sensibilisation et à favoriser les échanges avec le public.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche durable d'accès aux droits et aux soins, de promotion du bien-être et de la santé mentale, ainsi que de réduction des freins à l'insertion sociale et professionnelle. Les objectifs principaux demeurent l'autonomisation des jeunes en matière de santé, l'information sur leurs droits, la prévention des comportements à risques, et le renforcement des partenariats avec les acteurs de santé du territoire.

Plusieurs actions collectives ont ainsi été conduites en 2025 autour de thématiques variées :

- « Bien dans sa tête » : 12 ateliers, dont un consacré aux compétences psychosociales, animé par les stagiaires en santé de formation médecine, pharmacie et soins infirmiers sur proposition de l'Agence Régionale de Santé en lien avec l'Association Régionale des Missions Locales (ARML)
- « Bien dans son corps » : 6 ateliers autour du bien-être physique, dont un animé par un diététicien.
- Action intergénérationnelle : atelier cuisine et repas à la résidence autonomie Les Sapins (PJ2S).
- « Parlons vrai : vie affective et sexuelle » : intervention d'une conseillère conjugale et familiale du CHI de Lillebonne.
- « Bien dans sa tête – QPV » : action menée au Clairval à Lillebonne Des ateliers autour de l'image de soi et estime de soi
- Ateliers de création : fabrication de distributeurs de préservatifs et de protections hygiéniques (lutte contre la précarité menstruelle) au Fab Lab Caux Seine Agglo avec un groupe de jeunes. Les distributeurs ont été installés au sein de la Maison des compétences.



D'autres ateliers plus ponctuels ont traité de l'alimentation et de la vie affective et sexuelle.

À noter que le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD) n'a pas pu intervenir cette année faute de disponibilité.

Malgré la variété et pertinence des sujets abordés, la participation des jeunes est restée limitée. Les participants ont toutefois exprimé leur satisfaction et se sont dits prêts à recommander ces actions.

ZOOM : CAP SUR L 'ÉTÉ

Fort du succès de sa première édition, Cap sur l'été a été reconduit en 2025 avec une programmation enrichie et structurée.

Cette deuxième édition a permis à **56 jeunes** de bénéficier d'une ou plusieurs actions proposées dans le cadre du programme estival, mêlant bien-être, culture, engagement et ouverture sur le territoire, tout en favorisant leur autonomie et leur participation active.

Le programme s'est articulé autour de plusieurs axes complémentaires :

- **Le bien-être et la confiance en soi**, à travers notamment un stage de Qi Gong et expression artistique (peinture, sculpture, encre) animée par l'artiste MAYA du Havre, permettant aux jeunes de se reconnecter à leur corps et à leurs émotions.
- **L'intergénérationnel**, avec le projet « Femmes, d'hier, d'aujourd'hui et de demain » : rencontres régulières à la Résidence Les Sapins à Port-Jérôme-sur-Seine, dont les temps forts ont été les tournages de "portraits des résidentes" réalisés par les jeunes en valorisant leurs parcours.
- **L'ouverture culturelle**, illustrée par la participation à des événements comme la Tall Ships Race.
- **L'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion**, avec des ateliers dédiés (préparation de la rentrée), renforçant la capacité des jeunes à se projeter dans l'avenir.
- **La cohésion et le vivre-ensemble**, favorisés par des temps conviviaux (randonnée, pique-nique, tournoi inter-antennes), essentiels pour créer du lien et encourager l'engagement collectif.

Cette édition 2025 a également marqué une volonté renforcée de donner une place active aux jeunes, en les impliquant dans les projets, les rencontres et les temps forts du programme.



Au-delà des activités proposées, Cap sur l'été 2025 a contribué à :

- Développer la confiance en soi des participants,
- Favoriser l'expression et la prise de parole,
- Ouvrir les jeunes à de nouveaux environnements et à des parcours inspirants,
- Et renforcer leur sentiment d'appartenance et leur capacité à s'engager.

« *On apprend par l'exemple et par l'expérience directe, car l'enseignement verbal a ses limites* ». Ces expériences acquises durant l'été sont des moments inoubliables d'apprentissage, de partage et de rencontres et permettent de transférer l'expérience acquise dans leur vie future.

En s'inscrivant dans une dynamique à la fois éducative, sociale et citoyenne, cette deuxième édition confirme Cap sur l'été comme un levier pertinent d'accompagnement des jeunes durant la période estivale.

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte politique et institutionnel complexe, ayant un impact direct sur le déploiement du Service Civique, tant au niveau national que local. Malgré ces contraintes, la plateforme d'intermédiation a su maintenir un niveau de qualité dans l'accompagnement des jeunes et des structures du territoire, poursuivant avec constance sa mission d'engagement et de proximité.

Au total, **63 contrats** ont été signés auprès de 32 structures partenaires. Ce résultat, légèrement en retrait par rapport aux années précédentes (72 contrats en 2023 et 2024), s'explique principalement par l'interruption des signatures décidée au niveau national dès octobre 2025. Sans cette mesure, une dizaine de contrats supplémentaires auraient pu être conclus.

Depuis sa création en 2019, la plateforme poursuit une croissance régulière et s'impose désormais comme un acteur clé du Service Civique sur le territoire. Son rôle dans la dynamisation du parcours des jeunes reste majeur : les missions proposées favorisent la remobilisation, la confiance en soi, l'autonomie et la construction d'un projet personnel et professionnel.

La solidité du réseau partenarial constitue un autre atout fort. La plateforme parvient chaque année à fidéliser les structures tout en nouant de nouveaux partenariats, grâce à la qualité de l'accompagnement proposé et à la sécurisation des démarches administratives.

L'année 2025 a également été marquée **par une ouverture à l'international** : en partenariat avec la Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral, deux jeunes femmes du territoire ont effectué une mission de quatre mois en Côte d'Ivoire sur la thématique de la préservation de l'environnement. Ce projet pilote illustre la capacité d'innovation de la plateforme et ouvre la voie à de nouvelles initiatives de mobilité internationale.

En conclusion, malgré un contexte difficile, l'année 2025 a confirmé la solidité, l'utilité et l'ancrage territorial de la plateforme, ainsi que la pertinence du Service Civique comme outil d'insertion, de remobilisation et d'engagement citoyen.



PERSPECTIVES 2026

Pour 2026, les priorités s'articuleront autour de plusieurs axes :

- Retrouver une dynamique de croissance du nombre de contrats.
- Consolider et élargir le réseau de structures partenaires.
- Développer de nouveaux projets de mobilité internationale.
- Renforcer l'accompagnement des jeunes.
- Mettre en place une évaluation qualitative de la plateforme auprès des jeunes et des partenaires afin de mesurer l'impact des missions sur le long terme et d'ajuster les pratiques d'intervention en vue des critères de labellisation à venir en 2027.

Une « Task force entreprises » prévue par la loi pour le Plein Emploi est une équipe opérationnelle locale qui réunit les principaux acteurs de l'emploi pour mieux répondre, ensemble, aux besoins de recrutement des entreprises d'un territoire. Elle s'inscrit dans le nouveau « réseau pour l'emploi » créé par la loi Plein Emploi 2023-1196 du 18 décembre 2023, qui vise à structurer la coopération entre France Travail, les Missions Locales, Cap Emploi, l'État et les collectivités.

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine est pleinement engagée dans les « Task force entreprises », nouveau dispositif du réseau pour l'emploi visant à répondre de manière coordonnée aux besoins de recrutement des employeurs sur les territoires. En 2025, elle a renforcé son positionnement auprès des entreprises et des jeunes grâce à une présence active sur trois Task force (Lillebonne, Yvetot, Fécamp) et une offre de services mieux partagée avec France Travail et les partenaires locaux.

Une dynamique partenariale renforcée

- Présentations croisées de l'offre de services de la Mission Locale aux agences France Travail de Lillebonne et Yvetot pour améliorer la lisibilité et la complémentarité des interventions auprès des employeurs.
- Participation à 6 actions majeures (petits déjeuners, Place de l'emploi, Job dating industrie, découverte des métiers du nucléaire, « Un patron dans ma ville », prospection alternance) couvrant l'ensemble du territoire Caux Seine Agglo et Campagne de Caux.

Des résultats concrets pour les entreprises et les jeunes

- Prospection alternance : 68 entreprises rencontrées sur 4 secteurs, générant 7 offres en alternance, 27 possibilités de PMSMP et 3 offres d'emploi, tout en améliorant la connaissance mutuelle entre équipes et la coordination des actions vers les employeurs.
- Actions emploi/industrie et quartiers prioritaires : plus de 20 entreprises et 250 participants mobilisés sur le Job Dating Industrie, 16 jeunes et 9 entreprises impliqués dans « Un patron dans ma ville » avec, à la clé, 11 PMSMP réalisées.

Une présence de terrain au plus près des publics

- Participation à la Place de l'emploi au quartier du Clairval à Lillebonne, avec stand de conseil, orientation, VAE et table ronde sur le parrainage pour toucher les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment en QPV.
- Implication dans « Trois jours pour découvrir les métiers du nucléaire » (15 participants) avec mobilisation des jeunes, ateliers thématiques, détection de potentiel et visite de site, en lien avec la transition énergétique.

2026 : montée en puissance des Task force

- Programmation d'actions ciblées sur les besoins des employeurs (petits déjeuners thématiques, travail sur les offres non pourvues, recrutement inversé, semaine « jeunes et intérim ») pour sécuriser les recrutements et lutter contre les abandons de postes.
- Déploiement de formats innovants toujours en partenariat avec France Travail et la Maison des Compétences (« Cap vers le social », « Geeks du bâtiment », « 3 jours pour découvrir une filière et ses métiers ») afin de diversifier les opportunités d'insertion durable pour les jeunes et de répondre finement aux tensions de recrutement des secteurs clés du territoire.





Place de l'emploi au quartier du Clairval à Lillebonne

Un patron dans ma ville - 2ème Edition
(16 octobre 2025)

Fort du succès de la première édition organisée en 2024, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine s'est de nouveau mobilisée aux côtés de la DREETS Normandie, du CREPI, de Caux Seine Développement et de France Travail pour organiser une deuxième édition de l'action « Un Patron dans ma Ville ».

Cette initiative vise à favoriser la rencontre entre les jeunes et les dirigeants d'entreprises du territoire, en particulier pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif est de faciliter l'accès au monde professionnel, développer le réseau des jeunes et créer des opportunités d'insertion, notamment à travers des stages, immersions ou recrutements.

L'événement s'est déroulé dans un format similaire à la première édition, favorisant des échanges directs et conviviaux entre jeunes et employeurs. Il s'est articulé autour de plusieurs temps :

- Pitchs croisés permettant aux dirigeants de présenter leur entreprise et leur vision de l'engagement, et aux jeunes d'exposer leur parcours et leur projet professionnel.
- Rencontres en binômes afin d'approfondir les échanges et d'identifier des pistes concrètes (immersion, stage, emploi, alternance).
- Temps d'échanges informels favorisant les discussions libres et la création de liens dans un cadre convivial.

16 jeunes ont participé à l'action et **9 entreprises** (OPTEAM, Ets Pichereau et Fils, Le Normandie, ADEF, Veolia, Actual Groupe, Altrad Prezioso, Cegelec et SOS Montage Soudure Tuyauterie).

À la suite de cette action **11 jeunes** ont réalisé des Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel.



Trois jours pour découvrir les métiers du nucléaire
(9-10-11 décembre 2025)

Cofinancé par l'Union européenne

La Mission Locale a participé activement à cet événement de trois jours organisé en partenariat avec Caux Seine Développement et France Travail Lillebonne et centré sur la découverte de la filière énergétique, et notamment des métiers du nucléaire dans le cadre du Fonds de Transition Juste.

La Mission Locale a mobilisé des jeunes pour prendre part à ce programme intensif. Sur trois journées, ces derniers ont pu bénéficier d'un accompagnement structuré : accueil et brise-glace autour de la thématique de l'énergie, ateliers thématiques en rotation, rencontre avec des professionnels du secteur, session de détection de potentiel (organisée par France Travail), et visite du site EDF Paluel le 11 décembre.

Le conseiller référent FTJ, a animé plusieurs ateliers durant cette session, comme la Fresque du Climat et l'atelier d'optimisation des CV.

Au total, **15 personnes** ont participé au projet.







Image réalisée par Intelligence Artificielle (IA)

ZOOM : RENFORCER SES LIENS AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE CAMPAGNE DE CAUX

La Mission locale du Pays de Caux Vallée de Seine antenne de Bréauté a organisé un petit-déjeuner entreprises le 1er avril 2025 en collaboration avec le vice président de la communauté de commune Campagne de Caux Mr Kevin DUBOCAGE alors chargé du développement économique et de Mme Isabelle GEULIN, vice Présidente de la Mission Locale.

Le but était que la Mission Locale présente ses missions et renforce ses liens avec les acteurs économiques du secteur. 9 entreprises ou associations ont répondu présentes dans des domaines variés tels que la restauration, le commerce, le bâtiment, le loisir.

Ce temps convivial a permis d'échanger autour des besoins et parfois des difficultés de recrutement, des dispositifs d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et des solutions que la Mission Locale peut mettre en place avec les entreprises partenaires.

Ces rencontres favorisent la création de nouvelles collaborations au service de l'insertion professionnelle des jeunes du territoire.



ZOOM : PARRAINAGE COLLECTIF







Afin de renforcer l'accès au parrainage sur les territoires ruraux, trois sessions de parrainage collectif ont été organisées sur les antennes de Rives-en-Seine, Bréauté et de Terres-de-Caux.

Les séances ont été co-construites avec des parrains et marraines lors d'un temps de préparation, puis affinées avec les conseillères référentes afin d'assurer la cohérence de l'accompagnement.

Trois modules ont été proposés : préparation à la rencontre avec un employeur, travail sur le CV et la lettre de motivation, et simulations d'entretiens. Six parrains et marraines ont animé ces sessions, qui ont bénéficié à 20 jeunes au total (7 à Terres-de-Caux 5 à Bréauté et 8 à Rives-en-Seine).

Ces rencontres ont favorisé une dynamique de groupe positive et une prise de confiance des jeunes, grâce à l'implication des bénévoles et à la richesse des échanges. Des ajustements seront toutefois envisagés pour l'année suivante afin d'adapter le rythme, la durée des modules et l'articulation avec l'accompagnement individuel.



Le Groupement de Créateurs, porté par la Mission Locale depuis mars 2022 et adhérente au groupement national, repose sur un principe fondamental : **permettre à chaque jeune d'exprimer une envie d'entreprendre et de construire un projet d'activité comme un véritable choix de vie.**

Ce dispositif s'appuie sur une pédagogie active, centrée sur la connaissance de soi, l'exploration de son environnement et la mise en adéquation entre ses aspirations personnelles et la réalité d'un projet entrepreneurial. Il vise à sécuriser les parcours en offrant un accompagnement progressif, collectif et individualisé, favorisant l'autonomie et la prise d'initiative.

En 2025, **59 jeunes** ont été sensibilisés à la Phase Émergence, avec des prescriptions majoritairement issues des conseillers de la Mission Locale. Au total, 80 jeunes ont participé à cette phase, dont 48 nouveaux entrants.

L'accompagnement s'est traduit par la mise en place de **121 ateliers** portant sur des thématiques clés : apprendre à se connaître, clarifier son idée, comprendre l'environnement de son projet et évaluer la cohérence entre le porteur et son activité. Par ailleurs, 13 partenaires spécialisés dans la création d'activité (ADIE, France Active, BGE, CCI, Initiative Le Havre Estuaire, experts financiers et juridiques, etc.) sont intervenus afin d'apporter une vision concrète des étapes et des ressources mobilisables.

Les résultats témoignent de la pertinence du dispositif : **18 jeunes** ont créé leur activité à l'issue de la Phase Émergence et 11 ont été orientés vers des structures d'accompagnement pour finaliser leurs démarches. En parallèle, le dispositif a contribué à l'insertion professionnelle globale des participants : 2 jeunes ont accédé à un CDI, 7 à un CDD, 2 ont réalisé des missions d'intérim et 5 sont entrés en formation qualifiante.

L'année 2025 a également été marquée par le développement d'actions de mise en situation professionnelle, essentielles dans la pédagogie du Groupement de C réateurs.

En partenariat avec la mairie de Lillebonne, **une boutique éphémère l'Échoppe créative** a permis à 6 jeunes de tester leurs produits, de se confronter à la clientèle et de développer leurs compétences commerciales.

D'autres initiatives ont renforcé cette dynamique, notamment la participation à un défilé de mode (organisé par la Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral) pour une jeune créatrice, ainsi que la participation de 7 jeunes à des marchés de créateurs à Goderville et Rouville, favorisant l'expérimentation et la mise en situation de vente de leurs offres.





Enfin, la valorisation des projets s'est concrétisée par la participation à plusieurs concours (Concours National des Groupements de Créateurs, « Impulsion 16/25 » du CIC et « Les Jeunes Formidables » du Crédit Agricole). Ces expériences ont permis aux jeunes de défendre leurs projets à l'oral devant des jurys professionnels, avec des résultats significatifs : une finaliste au niveau national, une finaliste au Crédit Agricole et deux finalistes au concours du CIC. Ces démarches renforcent la confiance des jeunes et leur professionnalisation, avec des perspectives de financement et d'accompagnement renforcé.

Fort de ces résultats et de l'engagement des jeunes, le Groupement de Créateurs poursuivra en 2026 le développement de ces actions, en consolidant les partenariats et en multipliant les opportunités de mise en situation réelle, afin de soutenir durablement l'émergence de projets et l'insertion professionnelle des jeunes. Le Groupement de Créateurs verra son action renforcée par le recrutement d'une personne à mi-temps grâce à des fonds de revitalisation octroyés à la suite de la fermeture d'EXXONMOBIL et reprise par North Atlantic.



L'objectif principal de ce projet est de favoriser l'emploi des jeunes du territoire de Caux Seine Agglo en travaillant la mobilité, la construction de la candidature, la préparation à l'entretien, la confiance en soi et, pour certains, l'accès à un premier emploi.

Mobilisation du public : Un premier forum organisé en février 2025 à la Maison des Compétences a permis de présenter l'action et de recueillir les candidatures. Trois réunions d'information collective ont ensuite rassemblé 37 jeunes au total. Ces séances ont été animées conjointement par la Mission Locale, la MJC de Lillebonne, le SIJ PJ2S et la Maison des Compétences. La majorité des participants ont été orientés par la Mission Locale, complétée par le bouche-à-oreille (10%). Une affiche réalisée par Caux Seine Agglo a également contribué à la communication autour du projet.

Préparation des jeunes : Quatre ateliers collectifs ont eu lieu en septembre 2025, réunissant entre 12 et 15 participants chacun. Les thèmes abordés portaient sur la définition des motivations, la rédaction du CV, l'identification des offres saisonnières (montagne : restauration, hôtellerie, animation) et la préparation aux entretiens (simulations incluses).

Déplacement et recrutement : Un séjour de mobilité s'est déroulé du 1er au 3 octobre 2025, en partenariat avec la Mission Locale d'Annecy et les Villages Clubs du Soleil.

- **15 jeunes accompagnés de 3 encadrants ont participé.**
- Des entretiens de recrutement ont eu lieu avec les Villages Clubs du Soleil, la mairie de La Clusaz et le service RH de la ville des Ménuires.



Résultats :

- **9 contrats** signés avec les Villages Clubs du Soleil.
- **3 jeunes** inscrits dans le vivier de recrutement.
- **3 non retenus** (manque de maturité perçu).



Au total, cette action a permis d'accompagner concrètement **15 jeunes** dans une démarche de mobilité professionnelle et d'insertion, tout en développant leurs compétences sociales et leur autonomie. Il est à rappeler que cette action bénéficie d'un soutien financier du Département de Seine Maritime.

Intégration au regard de la Loi Plein Emploi

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), mis en œuvre dans le cadre de la Loi Plein Emploi, demeure en 2025 un dispositif phare d'accompagnement renforcé vers l'autonomie et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans. Il mobilise un suivi en Mission Locale, articulant accompagnement individuel et collectif, autour de 15 à 20 heures hebdomadaires d'activités encadrées (formations, immersions, démarches professionnelles…), assorties d'une allocation maximale de 561,68 €.

Évolutions du dispositif

2025 marque la disparition de la phase d'intégration, amorcée dès septembre 2024. Les conseillers référents poursuivent désormais un accompagnement individualisé en orientant les jeunes vers des actions ciblées et adaptées à leurs besoins et projet. Deux actions spécifiques ont été maintenues pour les publics les plus fragiles : la Médiation animale et le programme « Ose Bouge Parle », favorisant la confiance en soi.



Modifications administratives

L'année 2025 voit une forte intégration des systèmes d'information entre France Travail et les Missions Locales via le Réseau pour l'Emploi (RPE), devenu un outil central dès le 1er janvier. Tout jeune entrant dans un dispositif renforcé doit désormais être inscrit à France Travail. Le processus, enrichi d'un diagnostic partagé, alourdit cependant les démarches administratives.



Procédure de sanctions révisée

Un décret publié fin mai 2025 vient réformer la procédure de sanctions applicables au CEJ, entraînant de fortes perturbations. En attente d'une stabilisation des outils (notamment Imilo), une procédure transitoire a été mise en place : les sanctions financières demeurent possibles, mais aucune sortie du dispositif pour non-respect des engagements n'a pu être actée en 2025, ce qui impacte certains indicateurs d'activité.

Résultats et bilan 2025

Malgré ces ajustements, la Mission Locale atteint ses objectifs quantitatifs avec 519 jeunes intégrés, dans une dynamique comparable à 2024.

Le profil des bénéficiaires reste représentatif de la cible :

- 51 % de femmes ;
- 59 % âgés de 18 à 21 ans
- 50 % sans qualification
- 65 % issus des territoires de Lillebonne et Bolbec
- Publics spécifiques : 10 BRSA, 33 RQTH, 15 suivis ASE, 18 jeunes en rupture
- Plus de 200 jeunes ont effectué des immersions professionnelles (PMSMP).

À la sortie du dispositif, **43,6 % des jeunes** sont en situation d'emploi, de formation ou de reprise d'études et Par ailleurs, près de 30 % quittent le dispositif avant terme pour des raisons variées (mobilité, abandon, rupture d'un commun accord ou non-respect des engagements).

ZOOM : LABELLISATION ET PROJET STRATÉGIQUE 2024–2029

Depuis l'obtention de la labellisation en juin 2024, la Mission Locale s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue, conformément à son projet stratégique 2024–2029. Plusieurs axes de travail ont été définis et animés par des groupes mixtes réunissant élus du Conseil d'administration et professionnels de la structure.

Axe 1 – Vers une meilleure identification de la Mission Locale

Deux priorités ont été menées :

- Valoriser les actions de la Mission Locale par la communication vidéo. Un groupe de travail (janvier–avril 2025) a conçu une vidéo de présentation générale destinée aux institutions et partenaires. Témoignages d'élus et de professionnels y illustrent l'impact du travail réalisé auprès des jeunes du territoire. Sortie en septembre 2025, la vidéo est désormais utilisée lors des accueils et rencontres avec les élus. Parallèlement, un jeune auto-entrepreneur inscrit dans le Groupement de Créateurs a produit des vidéos courtes thématiques à destination des jeunes, renforçant la vidéothèque institutionnelle.

- Améliorer la signalétique sur l'ensemble des sites d'accueil. Un diagnostic a révélé des incohérences visuelles et des besoins d'harmonisation. Une agence de communication a été missionnée pour moderniser logos, affichages , vitrophanies et repérage des accueils. Des mises à jour notables ont été réalisées à Rives-en-Seine, Port-Jérôme-sur-Seine, Bréauté, Terres de Caux, Bolbec et Lillebonne, améliorant la visibilité et l'uniformité de la Mission Locale.



Axe 2 – Étayer les partenariats territoriaux et thématiques

L'objectif était de renforcer le réseau des référents communaux pour en faire de véritables relais d'information entre la Mission Locale et la population locale.

- Un listing actualisé des référents par commune a été élaboré.
- Deux rencontres territoriales (avril à Bréauté et juin à Lillebonne) ont rassemblé une quarantaine de participants pour les informer des services proposés aux 16–25 ans.
- Un questionnaire a permis d'identifier leurs attentes, débouchant sur deux nouveaux temps d'échange en novembre autour du logement, du service emploi et du Contrat d'engagement jeune.

Ces initiatives ont consolidé un réseau plus actif et mieux informé, favorisant la diffusion des actions de la Mission Locale sur le territoire.

Axe 3 – Nouvelles ressources pour l'émancipation et l'engagement des jeunes

Afin de stimuler la participation citoyenne et le dialogue avec les institutions, la Mission Locale a engagé fin d'année 2025 la création d'un collectif de jeunes en partenariat avec les Maisons des Jeunes et de la Culture de Lillebonne, Bolbec, Rives-en-Seine et Gruchet-le-Valasse.

Cette dynamique a abouti à l'organisation, le 22 janvier 2026, de la Journée de la Citoyenneté "Ta voix compte".

- La matinée regroupait des ateliers pédagogiques autour du vote, de l'inscription électorale et du décryptage des programmes politiques.
- L'après-midi a donné la parole à 80 jeunes pour formuler des propositions locales sur des thèmes comme la mobilité, la sécurité ou la culture.

L'étape suivante visera la tenue d'un débat jeunes-élus, afin de prolonger l'expression citoyenne initiée. Les jeunes vont se documenter, rencontrer des « experts » du territoire et se préparer à mener un débat en 2026. Alors rendez-vous pour la suite sur le rapport d'activité 2026 !

Cette synthèse souligne les progrès significatifs réalisés en matière de communication, partenariats territoriaux et engagement des jeunes, illustrant la dynamique collective enclenchée depuis la labellisation et la volonté constante d'amélioration continue au service des jeunes du territoire.



ZOOM : JOURNÉE CONVIVIALITÉ 2025

Prendre soin de la qualité de vie au travail, c'est aussi offrir aux équipes des temps pour souffler, sortir du cadre et partager autrement. Dans cette optique, une journée de convivialité est organisée chaque année afin de renforcer la cohésion, encourager les échanges et vivre des moments collectifs dans une ambiance détendue.

Le 15 septembre 2025 a marqué la 5ème édition de cet événement, qui s'est déroulé à Duclair, dans un château du XVIème siècle. Au programme : une murder party sur le thème disco, avec des équipes mobilisées dans une enquête ludique et immersive, portée par une équipe encadrante investie. La journée s'est poursuivie à Jumièges autour d'un déjeuner, d'une balade et de jeux collectifs, le tout sous un soleil généreux.



ZOOM : PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2025

« La compétence n'est pas un acquis, c'est un construit en perpétuel devenir que des actions de formation doivent renforcer pour continuer à exister au présent comme au futur.... Acquisition de nouvelles compétences, développement de compétences actuelles...La formation est le pilier du développement des compétences. » (Source : Gestion des Compétences et GPEC, Cécile Dejoux)

En 2025, afin de permettre à chaque salarié.e d'adapter et de faire évoluer ses compétences professionnelles, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a mis à leur disposition l'offre de formation régionale (plan de formation de l'Association Régionale des Missions Locales) et développé des actions collectives.

Ce sont ainsi **1 400 heures de formation** dont a bénéficié l'équipe, soit l'équivalent d'un **0.75 Equivalent Temps Plein** sur une année. Pour n'en citer quelques-unes : « repérer les softskills des jeunes pour développer l'estime de soi », « Aborder des sujets sensibles avec les jeunes », « lutte contre les discriminations, construire des ateliers innovants ».

ZOOM CLLAJ*

*Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

415

jeunes ont été en contact avec le CLLAJ

Le CLLAJ du Pays de Caux Vallée de Seine a pour mission principale l'Accueil, l'Information et l'Orientation de tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans sur la question du logement. Il est également conventionné par le Département de Seine Maritime et la DDETS dans le cadre d'accompagnements renforcés pour soutenir les jeunes dans leur insertion liée au logement.

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par le CLLAJ (service logement de la Mission Locale), le travail autour des parcours résidentiels demeure un axe essentiel.

Les actions menées visent à consolider les acquis des bénéficiaires tout en préparant leur autonomie résidentielle.

Le CLLAJ a accueilli 415 jeunes en 2025 dont plus de 50% étaient des nouveaux accueils. Les objectifs des dispositifs d'accompagnement renforcé ont été atteints, voire dépassés. Une ouverture vers le dispositif AVDL est prévue en 2026, permettant d'élargir les modalités d'intervention et de mieux répondre aux besoins des publics.

Cette évolution devrait également favoriser une meilleure fluidité des parcours et permettre de nouveaux accompagnements à la sortie des hébergements.

Nous déplorons l'arrêt du Contrat d'Engagement Jeune Renforcé (CEJR) accès au logement fin 2025, dispositif d'accompagnement renforcé des jeunes les plus vulnérables ou en errance.

Même si le partenariat avec les bailleurs publics, les gestionnaires de résidences autonomie, les hôteliers n'est plus à prouver, toutefois, le développement de solutions sur le parc privé reste encore à renforcer, constituant un enjeu majeur pour diversifier les orientations possibles.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉS VERS ET DANS LE LOGEMENT

65 jeunes — *ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT DES JEUNES (ASLLJ)*
Accompagnement renforcé permettant de vérifier la faisabilité du projet logement, la recherche de logement et l'accès.

30 personnes — *ACCOMPAGEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (TOUT PUBLIC) (ASLL)*
Accompagnement renforcé permettant de travailler sur les difficultés rencontrées par les personnes dans le cadre d'un accès, d'un maintien ou d'une recherche de logement.

18 jeunes — *UN CHEZ SOI AVANT TOUT*
Accompagnement renforcé vers et dans le logement, intégration dans le dispositif CEJ R, basé sur des rencontres très régulières en entretien et en accompagnement physique dans les démarches.

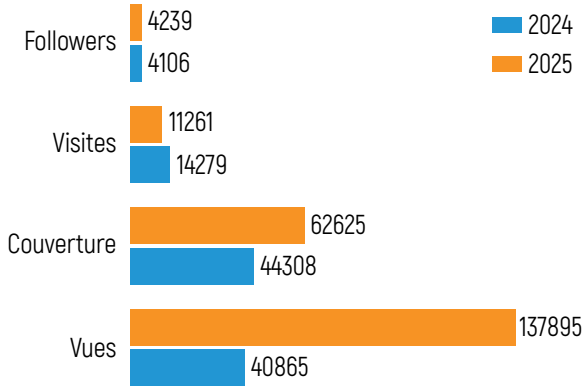
14 jeunes — *« ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE »*
Hébergement au sein des 7 logements gérés dans le cadre de la convention

10 jeunes — *HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL EN RÉSIDENCE AUTONOMIE*
Logement « clés en main »



TOUJOURS PLUS DE VISIBILITÉ

Synthèse des performances des 5 pages Facebook, Instagram et Linkedin



DES PAGES FACEBOOK EN FORTE PROGRESSION

Page Mission Locale
64,4 K vues (vs 18,6 K en 2024)
+246 %
Une progression spectaculaire qui en fait le principal levier de visibilité

Page Service Emploi
55,7 K vues (vs 13,6 K en 2024)
+310 %
Une très forte montée en puissance des contenus liés à l'emploi

DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Page Service Civique
1,4 % d'engagement
(23 % en 2024)

Page Groupement de Créateurs
1,6 % d'engagement
(34 % en 2024)

Une baisse relative liée à une diffusion beaucoup plus large des contenus
Plus d'audience = engagement proportionnellement dilué

Le taux d'engagement mesure la proportion d'utilisateurs qui interagissent avec les publications (likes, commentaires, partages, clics) par rapport au nombre de personnes qui les ont vues. C'est pourquoi les petits comptes ont souvent un taux d'engagement plus élevé que les grands comptes. ***Un taux compris entre 1,4 % et 1,6 %*** sur ces pages Facebook est très satisfaisant : il reflète l'intérêt et l'implication de la communauté, et confirme la qualité du travail réalisé pour proposer un contenu pertinent et attractif.

DES DYNAMIQUES DIFFERENTES SELON LES RESEAUX

- LinkedIn : baisse des performances par rapport à 2024 (43,6 K impressions en 2024 contre 33k en 2025)

Tous les réseaux ne suivent pas la même dynamique. On observe une petite baisse de performance sur notre page LinkedIn. Chaque like, partage ou commentaire contribue à accroître la visibilité des publications de l'entreprise. Plus nous sommes actifs, plus notre travail et nos projets sont mis en valeur auprès d'un large public.

À RETENIR

» Une forte progression de la visibilité en 2025
» Des performances très dynamiques sur Facebook
» Un engagement en baisse dans un contexte de diffusion élargie
» Des résultats contrastés selon les réseaux, avec un recul sur LinkedIn

Abonnez-vous !

ORIENTATIONS 2026

En 2026, notre structure abordera une année charnière, marquée à la fois par le renouvellement de la présidence, de la gouvernance (suite aux élections municipales) et de la directrice.

De plus, l'environnement financier sera davantage contraint avec de nouveau une baisse annoncée des subventions. Dans ce contexte, nous poursuivrons un travail d'ajustement perpétuel de notre mode d'intervention, en réorganisant nos antennes et permanences afin de préserver la qualité du service rendu tout en renforçant notre efficacité opérationnelle.

La fin du contrôle de la chambre régionale de la cour des comptes démarré en 2025 ouvre également une nouvelle phase, qui ne signifie pas la fin des exigences de rigueur, mais au contraire la volonté de consolider en interne une culture de transparence, de suivi des recommandations et de pilotage maîtrisé de nos ressources.

Pour répondre à toutes ces exigences et venir épauler la direction, un poste de chargé (e) de mission prospective et qualité sera mis en place en 2026 dans la nouvelle équipe de direction et d'encadrement.

La Mission Locale se préparera dès septembre, en lien avec l'ARML et le réseau des Missions Locales normand, à la préparation du changement à venir de notre Système d'Information (SI) IMILO. Celui ci disparaitra progressivement au profit de Convergence (SI partagé avec France Travail) puisque nous avons été retenus au niveau national comme région pilote pour expérimenter le nouveau système avant sa généralisation en 2027/2028.

Tous ces changements ne nous empêcheront pas de continuer à développer ou renforcer de nombreux projets : Groupements de Créateurs, Service Civique...et accompagnements diversifiés (accompagnement des bénéficiaires du RSA jusqu'à 30 ans, diversification des agréments logement comme l'A.V.D.L)

Ces orientations devront être portées collectivement par les instances de gouvernance, l'équipe et nos partenaires, pour garantir la pérennité de l'organisation et sa capacité à répondre dans la durée aux besoins du territoire et des jeunes notamment les plus vulnérables.

